

# LES NOUVELLES

## DE BOURGES

[www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr)

N° 319  
JANV  
2026

BONNE ANNÉE  
**2026**



# SOMMAIRE

## 4/5 RÉTROSPECTIVE 2025

### 6 VIE DES QUARTIERS

Campagne annuelle de recensement

### 7 ENVIRONNEMENT

Projet avec Diourbel  
Travaux marais

### 8 CITOYENNETÉ

Travaux assemblée citoyenne

### 9 ELECTIONS

Modalités pratiques inscriptions listes électorales

## 10/11 ÉVÉNEMENTS

Bourges ville étape du Paris Nice  
Compagnie Léla programme 2026  
théâtre de poche européen  
Salon de l'habitat

## 12/13 EDUCATION

Aux arts les enfants  
Travail des services et des enfants pour la végétalisation des cours d'écoles à Maryse Bastié

## 14/15 CULTURE

Exposition photographes de nature  
Biennale d'arts plastiques au Château d'eau

## 16 SPORT

Championnat de France Elite au CREPS de Bourges  
Trophées sportives inspirantes

## 17 ASSOCIATIONS À LA UNE

## 18 ACTION SOCIALE

## 19 TRIBUNES

## 20 PORTRAIT

Jules et Myrtilles



## LES NOUVELLES DE BOURGES • JANVIER 2026 • N° 319

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guillaume Crépin • RÉDACTEUR EN CHEF : Nicolas Varin • RÉDACTION : Nathalie Corboeuf / Isabelle Coudrat / Maryline Prévost • PHOTOS : Ville de Bourges / Lydia Descloux / DPP / Benoist Chaussé • CONCEPTION RÉALISATION : Service Communication Ville de Bourges • INFOGRAPHIE : Noémie Leonard / Camille Baudry / Jaffa Holloway • IMPRESSION : Ouest-France, Rennes / 02 99 32 65 29 / IMPRIMÉ SUR LE PAPIER PRODUIT EN ALLEMAGNE, À PARTIR DE 52% DE FIBRES RECYCLÉES, IFCD. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/11/001 est porteur de l'écolabel européen. EUTROPHISATION : 0.003kg/tonne • TIRAGE : 40 250 exemplaires • DÉPÔT LÉGAL : à parution • LES NOUVELLES DE BOURGES : Ville de Bourges / 11 rue J. Rimbault / 18020 Bourges cedex / Tél. 02 48 57 80 00 / Facebook : www.facebook.com/mairie.bourges

# EDITO



## BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2026

Chères Berruyères, chers Berruyers,

L'année 2025 s'est achevée autour de nombreuses animations et festivités qui nous ont permis de retrouver notre âme d'enfant.

Ces fêtes ont été l'occasion de partager de bons moments en famille et entre amis. C'est essentiel.

Nous voilà désormais à l'aube de 2026.

Comme chaque début d'année, elle apporte son lot de bonnes résolutions et d'espoir dans l'avenir.

Aussi, permettez-moi tout d'abord de vous adresser, au nom de l'ensemble de la municipalité, mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de prospérité.

Ces vœux, je les adresse pour vous même et pour celles et ceux qui vous sont chers.

Que cette nouvelle année soit porteuse d'espoir et d'opportunités pour chacune et chacun d'entre vous.

Qu'elle conforte les atouts de notre ville.

Qu'elle permette la résolution de nombreux conflits qui émaillent le monde.

Mes pensées vont particulièrement vers celles et ceux qui traversent des moments difficiles ou se sentent isolés.

Je veux leur rappeler que mes premières pensées sont pour eux.

Sachez que vous n'êtes pas seuls et que les équipes du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Bourges sont à votre écoute et à votre disposition pour vous aider.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année, riche en projets, en réussites et en moments de bonheur partagé.

Yann Galut  
Maire de Bourges

### Les vœux du Maire et de l'équipe municipale sur les marchés

Yann Galut, Maire de Bourges et les élus municipaux présenteront leurs vœux aux habitants sur les marchés et vous donnent rendez-vous :

- Mardi 6 janvier de 10h30 à 12h : MARCHÉ DU VAL D'AURON**
- Mercredi 7 janvier de 10h30 à 12h : MARCHÉ DE LA CHANCELLERIE**
- Jeudi 8 janvier de 10h30 à 12h : MARCHÉ DES MARRONNIERS**
- Samedi 10 janvier de 10h30 à 12h : MARCHÉ DE LA HALLE AU BLÉ**
- Dimanche 11 janvier de 10h30 à 12h : MARCHÉ DE LA HALLE SAINT BONNET**

# Rétrospective 2025



**Janvier**  
Inauguration du stade Marinette Pichon



**Février**  
Open de jujitsu Brésilien à Bourges



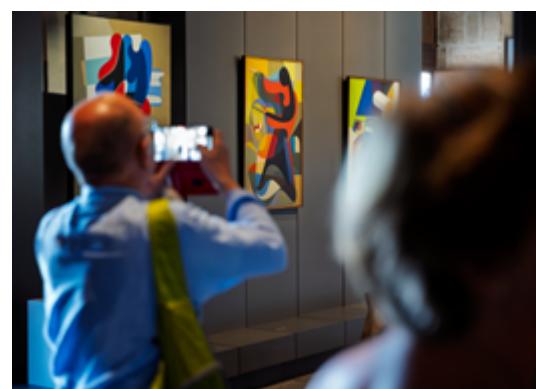
**Mars**  
Venue de Leïla Slimani à la médiathèque



**Avril**  
Inauguration de la place Cujas



**Mai**  
Joli mois de l'Europe



**juin**  
7e édition de la Descente infernale  
Réouverture du musée Estève



**juillet-Août**  
Bel été européen de Bourges



**septembre**  
Vélo Tour



**Octobre**  
Les Foulées roses du Berry  
Halloween

**Novembre**  
Inauguration du mini skate-park  
Inauguration de la piste d'athlétisme Mélina  
Robert-Michon

**Décembre**  
Ouverture du Centre municipal de santé et de  
prévention  
Bourges féerique

# Campagne annuelle de recensement c'est parti !



La campagne de recensement annuel **débute le 15 janvier**. Elle s'étend jusqu'au **21 février 2026**. Les informations recueillies permettent d'adapter au mieux les infrastructures et les équipements aux besoins de la population (nombre de crèches, de logements, d'établissements scolaires, de transports publics, etc.).

**8% des logements de la commune** sont tirés au sort, chaque année, par l'INSEE pour être recensés.

A Bourges, **1 537 adresses seront sondées**, soit un peu **plus de 3 000 logements** (3 051 précisément).

Pour mener à bien cette tâche, **quatorze agents recenseurs** vont arpenter la ville et déposer dans les boîtes aux lettres des personnes concernées par le recensement, une lettre signée par le Maire, annonçant leur passage avant de revenir pour donner ou déposer les questionnaires.

**Répondez sur INTERNET, c'est encore plus SIMPLE !**

Depuis la crise sanitaire pour les logements individuels recensés ayant une boîte aux lettres identifiée, les agents recenseurs mettront directement la documentation dans la boîte aux lettres avec leurs codes.

L'**agent recenseur sera muni d'une carte tricolore avec sa photo**. Cette carte est fournie par l'Etat et validée par la signature d'un élu de la Ville.

En ce qui concerne les étudiants, ceux-ci doivent se faire recenser dans la commune où ils étudient.

## Un questionnaire à remplir

Il comprend :

- **Un feuillet sur le logement** comportant 13 questions relatives à son confort (date de construction, chauffage...);
- **Un bulletin individuel de 32 questions** (âge, niveau d'étude, activité professionnelle...) Il est nécessaire de remplir autant de bulletins que de personnes vivant dans le logement.

L'agent recenseur remet le questionnaire, répond aux éventuelles interrogations mais il peut également aider à le remplir.

## Un recensement obligatoire et confidentiel

**Participer au recensement est une obligation légale.** Toutes les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE à des fins purement statistiques et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes.

Un numéro de téléphone est à disposition pour toute question :

02 48 67 58 56

Une adresse électronique : [recensement@ville-bourges.fr](mailto:recensement@ville-bourges.fr)

## TRAVAUX

### AÉROPORT/VAUVERT/PIERRELAY/PISSEVIEILLE

**Avenue d'Issoudun** : travaux de requalification (maîtrise d'ouvrage Bourges plus) – Espaces verts

### ASNIÈRES

Travaux terrain de base-ball

Modernisation éclairage public de l'ensemble du quartier

### CENTRE-VILLE

Hôtel de ville : création d'un local SNG, local poubelle

**Hôtel Dieu** : diagnostic sanitaire et patrimonial – étude programmatique – Consultation Moe en cours

### CHANCELLERIE/GIBJONS/MOULON

**Groupe scolaire des Gibjons** : réfection de l'école élémentaire, maternelle Paul Arnault et périscolaire

**Police municipale des Gibjons** : aménagement

**Agrandissement du parc paysager**

### CHARLET/LAHITOLLE/PIGNOUX/SEMBAT

**Construction gymnase Lahitolle** (Agglomération)

**Rue de Pignoux** (maîtrise d'ouvrage Bourges plus) Aménagement paysager dans l'enceinte de Lahitolle

### VAL D'AURON/HAMEAU DE GIONNE/MAZIÈRES/PIJOLINS

**Création d'un caniparc**



# UN partenariat renforcé et durable avec Diourbel

**Le 17 novembre, à Diourbel, au Sénégal, la Ville de Bourges a signé une convention-cadre de coopération décentralisée renforçant le partenariat initié en 2018 entre les deux collectivités.**



DU 16 AU 22 NOVEMBRE, UNE DÉLÉGATION BERRUYÈRE (\*) ÉTAIT EN MISSION OFFICIELLE À DIOURBEL DANS LE CADRE DU PROJET DIISSOO. « C'ÉTAIT UNE SEMAINE DENSE, HUMAINEMENT RICHE EN ÉCHANGES ET EN ÉMOTIONS » RELATE CONSTANCE BONDUELLE, MAIRE ADJOINTE AUX RELATIONS INTERNATIONALES, QUI A SIGNÉ AU NOM DE LA VILLE, LA CONVENTION-CADRE DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE, AUX CÔTÉS DU MAIRE DE DIOURBEL, MALICK FALL. CETTE ÉTAPE MARQUANTE S'INScrit DANS LA CONTINUITÉ D'UN PARTENARIAT ENTAMÉ IL Y A SEPT ANS ENTRE LES DEUX COLLECTIVITÉS. ET QUI LE RAFFERMIT. AVEC DIISSOO - « CONCERTATION » EN WOLOF - « ON PASSE D'UNE PHASE D'ÉTUDES AU DÉPLOIEMENT D'UN PLAN D'ACTIONS » EXPLIQUE CONSTANCE BONDUELLE. « C'EST UN APPORT MUTUEL BASÉ SUR UNE SOLIDARITÉ RÉCIPROQUE ; UNE ACTION TOURNÉE VERS LES BESOINS DES HABITANTS DE BOURGES COMME DE DIOURBEL ; UN ÉCHANGE GAGNANT-GAGNANT ».

LE PROJET, FINANCIÉ À 70% PAR L'ÉTAT (\*\*), ET MENÉ EN PARTENARIAT AVEC LES UNIVERSITÉS D'ORLÉANS ET DE BAMBEY, ET CENTRAIDER, S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS AXES. L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN PLACE DES ATELIERS DES ASSISES DES MARAIS DE DIOURBEL ET DE LA VALLÉE DU SINE « POUR COMPRENDRE ET PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES URBAINES » ; L'EXPÉRIMENTATION DE L'AGROÉCOLOGIE POUR ENCOURAGER UNE TRANSITION AGRICOLE DURABLE ET UNE ÉCONOMIE LOCALE RÉSILIENTE. (UNE VIDÉO SERA NOTAMMENT RÉALISÉE POUR SENSIBILISER LE PUBLIC À L'AGRICULTURE DURABLE, ET DES CULTURES SÉNÉGAŁAISES SERONT TESTÉES AUX SERRES MUNICIPALES DE BOURGES). ET LA SENSIBILISATION DES JEUNES À L'ENVIRONNEMENT EN FAVEUR DE LAQUELLE UNE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE SERA MENÉE DANS LES ÉCOLES PAR DES ARTISTES DE DIOURBEL, AVEC UNE ACTION, À BOURGES, PRÉVUE EN JUIN 2026.

DÉBUT JUIN, UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE DE DIOURBEL COMPOSÉE D'ÉLUS, D'ARTISTES ET DE DIATOU DIOP, CRÉATRICE DU BOLO VILLAGE, SERA ACCUEILLIE À BOURGES.

(\*) Composée de Constance Bonduelle, maire adjointe aux relations internationales ; Catherine Menguy, maire adjointe aux espaces verts ; Emmanuel Bajard, directeur des espaces verts ; Marina Mousseline, directrice du développement éducatif et culturel ; Karine Barchasz, chargée de mission relations internationales.

(\*\*) Le projet est soutenu par l'État via le dispositif conjoint franco-sénégalais -ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en partenariat avec le Ministère de l'urbanisme des collectivités territoriales et de l'aménagement des territoires au Sénégal.



## UN ponton aménagé dans les marais pour les personnes à mobilité réduite et les pêcheurs



**Fin octobre, à quelques mètres de la place des Frênes, une placette a été aménagée en bordure de berge pour les personnes à mobilité réduite et les pêcheurs.**

Ce ponton, réalisé en bois pour ne pas dénaturer le site, se compose de deux emplacements séparés de trois mètres sur un mètre vingt, permettant ainsi un accès confortable et sécurisé aux personnes à mobilité réduite et aux pêcheurs. Le nouvel aménagement a été installé en lieu et place du précédent espace existant « qui n'était plus adapté et s'affaissait » précise Claire Deduit, chargée de mission accessibilité. Pour ce faire, le sol a été aplani, et le nouveau ponton, conçu avec des poteaux et traverses paysagères en chêne, a été monté sur la berge.

A deux pas de la place des frênes, cette placette, dont le coût total s'élève à 2.400 euros, permet de profiter pleinement, et en toute quiétude, des marais, du bord de l'eau et de la pêche !





## DES CITOYENS IMPLIQUÉS POUR BOURGES !

Qui dit nouvelle année, dit nouvel avis. Les membres de l'Assemblée citoyenne travaillent depuis le mois d'octobre sur trois thématiques : végétalisation, mobilité et alimentation.

Pour rappel, le calendrier étant quelque peu restreint, année électorale oblige, le fonctionnement s'est lui aussi adapté. Mais pas de panique, ce ne sont pas les idées qui manquent. Cette cinquième saison de l'AC est certes plus courte mais n'en est pas pour le moins intense et riche en réflexions.

Règles du jeu : 3 thématiques sélectionnées par les membres de l'AC, comprenant chacune deux préconisations à approfondir. Les thématiques sont travaillées pendant deux séances à l'aide de documentations et de méthodes de questionnements. L'objectif est que chaque préconisation donne lieu à des projets concrets.

Par exemple :

Thématique : Végétalisation

> Préconisation n°1 : Végétaliser l'espace public

> Projet concret : Implanter des tonnelles végétalisées dans chaque quartier avec le concours des habitants.

Chaque projet est le résultat d'un travail de questionnement sur les besoins, les constats, la manière de faire et avec et pour qui, avec en ligne de mire l'intérêt général.

.....

## Nature & Culture : un chemin vers Bascoulard - Acte 2

La Ruche d'Asnières a commencé l'acte 2 de son projet de valorisation du Chemin des Sandins par un chantier participation de plantation d'arbres. Durant une semaine, les Berruyers et Berruyères étaient invités à planter haies champêtres et arbres fruitiers, dans une ambiance conviviale. L'opération « Plantez le décor », subventionnée par le PETR Centre-Cher et encadrée par la Ruche de quartier d'Asnières, avait pour objectif de rendre l'accès au « Chemin de Bascoulard » plus lisible, verdoyant et en favoriser la biodiversité.

La Ruche d'Asnières remercie tous les participants et les invite à revenir observer l'évolution des cerisiers, pommiers, pruniers et poiriers à l'occasion de futurs événements.

.....

## Appel à propositions Nouveaux commanditaires et CRI -BOURGES 2028 !

Le projet « *Nature & Culture : un chemin vers Bascoulard* » a été retenu par la Société des Nouveaux commanditaires et le CRI. Ces dispositifs portés par la Région Centre-Val de Loire et tous les acteurs de BOURGES 2028 permettent à des citoyens et citoyennes de s'associer à des artistes et commander des œuvres d'art et de porter un projet qui s'inscrira dans la programmation officielle de B2028.

Le Pôle citoyenneté vous souhaite une bonne année 2026. Une année qui, comme les précédentes, sera placée sous le signe de la participation citoyenne !



# Élections municipales 2026

## l'essentiel en un coup d'œil

**ÉLECTIONS MUNICIPALES**  
15 ET 22 MARS 2026

POUR  
VOTER EN 2026  
INSCRIVEZ-VOUS SUR  
LES LISTES ELECTORALES

**AVANT LE  
6 FÉVRIER 2026**

PLUS D'INFOS EN MAIRIE  
OU SUR  
[VILLE-BOURGES.FR/SITE/MES-DEMARCHES-EN-LIGNE\\_ELECTIONS](http://VILLE-BOURGES.FR/SITE/MES-DEMARCHES-EN-LIGNE_ELECTIONS)

### LES DATES CLÉS

> 1<sup>er</sup> tour : dimanche 15 mars 2026

> 2<sup>nd</sup> tour : dimanche 22 mars 2026

### JUSQU'À QUAND S'INSCRIRE ?

> En ligne : jusqu'au 4 février 2026

> En mairie / par courrier : jusqu'au 6 février 2026

### QUI PEUT VOTER ?

Pour voter aux municipales, il faut :

> Avoir 18 ans

Au plus tard la veille du scrutin (ou la veille du 2<sup>nd</sup> tour pour voter uniquement au second tour).

> Avoir la nationalité

- Française
- ou être citoyen(ne) de l'Union européenne résidant en France

> Jouir de ses droits civils et politiques

> Avoir un lien avec la commune

L'un des cas suivants suffit :

- y habiter (domicile principal ou résidence depuis 6 mois)
- y payer des impôts locaux depuis 2 ans
- y être gérant(e) ou associé(e) majoritaire d'une société depuis 2 ans
- pour les moins de 26 ans : possibilité de s'inscrire dans la commune où résident les parents

### COMMENT S'INSCRIRE ?

4 possibilités :

1. En ligne sur [service-public.fr](https://service-public.fr) (rapide, 24h/24)
2. En mairie aux horaires d'accueil
3. Par courrier avec le formulaire Cerfa n°12669\*02
4. Par un tiers muni d'une procuration

### LES DOCUMENTS À FOURNIR

> Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)

> Un justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois, avis d'imposition, bail...)

> Selon le cas :

- preuve du domicile parental,
- justificatif fiscal de 2 ans,
- document attestant de la qualité de gérant/associé majoritaire.

### VOUS NE SAVEZ PAS SI VOUS ÊTES INSCRIT(E) ?

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Ce service permet aussi de :

- > connaître votre bureau de vote
- > télécharger votre attestation d'inscription
- > vérifier vos procurations en cours

### POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Voter pour les municipales c'est choisir celles et ceux qui décideront :

- des priorités,
- des projets et des aménagements,
- des investissements ou encore des services publics locaux pour les prochaines années.

VOTRE VOIX COMpte.  
ELLE COMpte ICI,  
DANS VOTRE COMMUNE.

# Le Paris-Nice fera étape à Bourges

La « Course au soleil » fera étape à Bourges le 11 mars prochain. Explications...



Bourges est une ville qui aime le cyclisme puisqu'elle a accueilli à plusieurs reprises des courses cyclistes professionnelles prestigieuses telles que la Route de France Féminine en 2015, une étape de Paris-Nice en 2018, le passage du Tour de France en 2021, et pendant de nombreuses années l'arrivée de la course Paris-Gien-Bourges. L'accueil d'une étape de Paris-Nice le 11 mars prochain s'inscrit dans cette lignée.

## Le premier rendez-vous européen des courses cyclistes sur route

Surnommée la « Course au soleil », Paris-Nice constitue le premier grand rendez-vous européen des courses cyclistes. Les plus grands noms s'y sont illustrés : Anquetil, Poulidor, Merckx, Jalabert, Contador, Wigins... L'an dernier Matteo Jorgenson a remporté l'épreuve. Qui lui succédera cette année ?

L'épreuve fait partie de l'UCI World tour 2026, le calendrier le plus important du cyclisme sur route. En tant qu'épreuve World Tour, les 18 équipes World Tour participent automatiquement à la course.

L'épreuve se déroulera cette année du 8 au 15 mars. Elle partira d'Achères dans les Yvelines et proposera des rendez-vous à toutes les catégories de coureurs.

Le 11 mars, le départ se fera pour une étape qui mènera les coureurs jusqu'à Uchon en Saône-et-Loire

## Des retombées importantes pour Bourges

L'accueil de Paris-Nice c'est plus de 600 nuitées réservées par A.S.O dans les hôtels de la ville (équipes + organisation). Ce sont aussi des retombées médiatiques importantes avec 12,7 % de part d'audience sur France 3 et près de 950 000 téléspectateurs (audience moyenne). L'épreuve a rassemblé 8,6 millions de téléspectateurs sur France 3 sur l'ensemble de la course en 2025.

## UN PEU D'HISTOIRE

C'est à Albert Lejeune, propriétaire de deux journaux (« Le petit journal » basé à Paris et « Le petit niçois » basé à Nice) que l'on doit le Paris-Nice. Au début l'idée directrice d'Albert Lejeune est toute simple. Il s'agit de relier le centre géographique de ses deux journaux par une course cycliste. D'où le choix de Paris-Nice sur une durée de "six jours" pour prolonger la saison hivernale en rappelant ainsi les Six jours, course très prisée par le public à l'époque. La course prend le nom de « Six jours de la route » pour sa première édition en 1933.

En 1951, l'épreuve prend le nom de Paris-Côte-d'azur et ne deviendra Paris-Nice qu'en 1954. En 1957, Jean Leulliot, à la tête de la société Monde Six, reprend l'organisation à son compte. En 1982, à la mort de son père, Josette Leulliot reprend le flambeau jusqu'en 2000, date à laquelle elle cède l'organisation à Laurent Fignon. Deux ans plus tard, en 2002, Amaury Sport Organisation devient l'organisateur de Paris-Nice.

## Compagnie Léla : Quand les mots donnent de la voix

**A travers ses textes, ses spectacles, ses créations et installations sonores, la Compagnie Léla rayonne sur le territoire où elle fait entendre les mots.**

Co-fondée à Paris en 2007 par Lélio Plotton, metteur en scène et réalisateur de fictions sonores, et Lola Molina, autrice et co-gérante des éditions Théâtrales, la compagnie Léla a pris ses quartiers à Bourges il y a huit ans. « Nous œuvrons autour de trois axes artistiques : les écritures contemporaines, la création de spectacles et la création d'installations sonores dans l'espace public, comme depuis un an et demi à l'abbaye de Noirlac » décrivent-ils. « Cette énergie particulière que nous cherchons à créer est notre manière artistique de modifier, peut-être de manière infime, le monde ».

### Le théâtre de poche européen

En 2022, la Compagnie Léla a lancé les Tournées sonores (séances d'écoutes de fictions sonores) en région Centre-Val de Loire. Depuis 2024, elle est soutenue par la ville de Bourges et associée à Bourges capitale européenne de la culture 2028 sur le projet du Théâtre de poche européen, au théâtre Jacques-Cœur. « Ce dispositif nous permet d'accueillir en résidence d'une semaine des auteurs/trices européen(ne)s avec qui nous travaillons pour mettre en son et en voix l'un de leur texte ». En plateau, toute une équipe fourmille alors autour des mots. « C'est une véritable

distribution visuelle et sonore, composée de bruiteurs, de créateurs de sons, de musiciens, de comédiens, de traducteurs... L'équipe a l'avantage d'être au complet tout le temps ». En mars, juin et octobre, la scène du petit théâtre à l'italienne Berruyer se transforme en studio d'enregistrement. Après une semaine préparatoire courte mais intense, « on capture une performance sonore en direct, devant un public qui la voit naître, comme si les spectateurs découvraient les coulisses de tournage d'un film ».

Le Théâtre de poche, qui grandit avec le public et ses partenaires et planche sur un « gros projet » dans le cadre de Bourges 2028, a déjà reçu un auteur norvégien, camerounais, québécois et une autrice italienne. En soutenant les voix de ces artistes, la compagnie Léla ambitionne de faire entendre et voyager la langue d'aujourd'hui. D'ailleurs, Fruit d'un arbre de Kouam Tawa créé en juin 2025 à Bourges sera repris en janvier prochain au Festival Longueur d'Ondes de Brest. « Pour que ce que l'on présente continue de vivre ailleurs ». Et que les mots se fassent entendre plus loin encore.

### Programme 2026 au théâtre Jacques-Cœur :

21 mars : sur le texte de Sébastien David « Une fin », la Cie Léla présentera, en lien avec la classe préparatoire aux études supérieures artistiques (CPES) du lycée Alain Fournier, une « création complice », où se mélangeront pour la première fois, professionnels et amateurs.

5 juin : une belle présentation est annoncée en partenariat avec l'Institut français de Roumanie, le Théâtre national Roumain de Cluj et l'université de Sibiu « avec l'objectif d'accueillir à Bourges et de travailler avec une autrice roumaine ». En septembre, la Compagnie Léla créera à son tour, en Roumanie, un texte d'une autrice française.

10 octobre : performance sonore avec l'autrice ukrainienne Julia Gonchar



## Rendez-vous au Salon de l'habitat et de l'environnement

**Le Salon de l'habitat et de l'environnement se déroulera les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 janvier, au pavillon d'Auron. Focus sur cette 41<sup>e</sup> édition.**

Trois jours, et un lieu unique pour s'informer, être conseillé et échanger avec des professionnels de l'habitat.

### 120 exposants attendus

Les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 janvier, 120 exposants sont attendus au Salon de l'Habitat et de l'environnement, au pavillon d'Auron. Pour cette 41<sup>e</sup> édition, priorité sera donnée aux entreprises locales - 90% sont basées dans le Cher, 5 % dans le Loir-et-Cher, l'Indre et le Loiret. Sur 1990 m<sup>2</sup> en intérieur, tous les secteurs d'activités seront représentés : bâtiment/construction/gros œuvre ; rénovation toiture/façade ; électricité ; énergie ; plomberie ; cuisine ; décoration/ameublement ; aménagement intérieur/extérieur ; paysagisme/jardin ; piscine ; domotique ; services/conseils.

### Un pôle artisans

Le salon comprendra un pôle Artisans (hall C) animé par la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) et la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA). Le hall A accueillera le pôle Conseil avec France Rénov, l'association Solidaires pour l'habitat (Solihab), l'Agence départementale d'information sur le logement et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Enfin, hall B, et c'est une nouveauté, le visiteur pourra acheter, à petits prix, des plantes d'intérieur.

À noter, pendant les trois jours du salon, les artisans adhérents de la CAPEB et de la CMA proposeront des animations pour les enfants et les adultes, sans oublier l'exposition du « Coq by CAPEB », emblème de la transmission artisanale et du fabriqué en France, conçu lors des WorldSkills Internationaux. Alors, rendez-vous au pavillon d'Auron pour profiter d'une offre complète autour de l'habitat, et du savoir-faire de professionnels qualifiés !



### INFOS-PRATIQUES

Du vendredi 23 au dimanche 25 janvier 2026  
De 10h à 19h (fermeture à 18h, le dimanche)  
Pavillon d'Auron, 16, Bd-Lamarck  
Entrée gratuite tous les jours  
Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite  
Infos sur <https://puzzle-centre.fr/evénement/salon-habitat-bourges/> et [www.facebook.com/SalonHabitatPuzzleCentre/](http://www.facebook.com/SalonHabitatPuzzleCentre/)

# Ecole élémentaire Maryse-Bastié : désimperméabilisation, végétalisation et inclusivité côté cour

**Un an après la cour de maternelle, la cour de l'école élémentaire Maryse Bastié a à son tour été réhabilitée et réagencée dans le cadre du plan Ecoles.**

Inaugurée le 13 novembre dernier, la cour de l'école élémentaire Maryse Bastié a entièrement été rénovée dans le cadre du plan Ecoles. « Les travaux ont été réalisés entre les mois de juin et septembre. Et la végétation a été plantée pendant les vacances de la Toussaint » indique Marina Mousseline, Directrice du développement éducatif et culturel.



## Le fruit d'une concertation collective

Ce projet est le fruit d'une concertation collective entre l'équipe éducative, les parents et les élèves. En classe, les enfants ont imaginé « leur cour idéale », la maquettant à l'aide de carton, de pâte à modeler, de briques de construction...

## Réorganisation des espaces

Le chantier a réorganisé les espaces « pour faire classe en plein air, permettre la pratique d'activités physique et sportive dans un but de santé publique, et rendre la cour plus inclusive, notamment en termes de répartition de l'espace au regard du principe d'égalité filles/garçons ».

L'enjeu était aussi de faire face au défi climatique et de lutter contre les îlots de chaleur « en apportant des matériaux adaptés, en désimperméabilisant et végétalisant les sols, et en favorisant l'écoulement des eaux de pluie ».

Pour diminuer l'effet de chaleur, l'enrobé noir a été remplacé par un enrobé clair. Les 2.120 m<sup>2</sup> de bitume ont ainsi été réduits à 1.412 m<sup>2</sup> afin d'intégrer 708 m<sup>2</sup> d'espace perméable. Les eaux pluviales sont désormais récupérées grâce à un système de canalisation qui stocke l'eau dans deux puisards, « soit 36 m<sup>3</sup> de stockage ».



### Métamorphose végétale

La métamorphose végétale a elle aussi rendu une belle copie. La cour, d'une superficie totale de 2.543 m<sup>2</sup>, est passée de **quatre à onze arbres** et 252 arbustes, sans compter les nombreuses plantes vivaces, soit 405 m<sup>2</sup> d'espaces verts supplémentaires, complété par un potager pédagogique de 18 m<sup>2</sup>. Deux pergolas ont par ailleurs été installées pour ajouter des espaces ombragés.

La cour, qui se veut « *vivante et active* », sort quant à elle le grand jeu avec un terrain multisports où l'on peut s'adonner au badminton, au handball, au football, au basketball... Elle est équipée d'un parcours vélo, de tables de ping-pong, et même d'un petit circuit de billes « *demandé par les enfants* ».

Les nouveaux espaces accueillent deux « *classes dehors* » et une estrade de théâtre, là encore souhaitée par les enfants.

Des petits coins relaxations, une boîte à livres et un hôtel à insectes ont aussi la cote à la récré !

**354.744 €**

coût global  
des travaux

dont **246.000 €**  
financés par la Ville

Le prochain chantier  
concernera les deux  
écoles Paul Arnault.

La maternelle sera  
réhabilitée au cours  
du 2<sup>e</sup> trimestre 2026,  
et l'élémentaire  
en 2027.



## Aux arts les enfants !

La Ville de Bourges ouvre la 6<sup>e</sup> édition du dispositif d'éducation artistique et culturelle pour les écoles, pour l'année 2026-2027.

Créé en 2021 par la Ville de Bourges en partenariat avec l'Éducation nationale, le dispositif « Aux arts les enfants » poursuit son objectif de permettre à tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires de découvrir les arts et la culture au fil de leur scolarité. Après cinq éditions, près de 2 400 enfants ont déjà bénéficié de ce programme qui associe enseignants, artistes et structures culturelles du territoire.

Le dispositif s'appuie sur le label Cité éducative obtenu pour Bourges Nord en 2022, la stratégie culturelle et patrimoniale adoptée en 2022, le label 100 % Éducation Artistique et Culturelle (EAC) décroché pour cinq ans (2023-2028), ainsi que Bourges Capitale européenne de la culture.

### Une dimension européenne

Pour cette 6<sup>e</sup> édition, les écoles peuvent proposer un projet artistique libre, mené seul ou en partenariat avec un artiste ou une structure culturelle. Une attention particulière sera portée aux initiatives intégrant une dimension européenne, favorisant la coopération entre jeunes, artistes ou établissements scolaires de différents pays. Les projets en lien avec les valeurs de Bourges 2028 - transition écologique, inclusion, vivre-ensemble et culture bas carbone - sont également encouragés.

Les projets sélectionnés recevront une aide municipale pouvant atteindre 2 500 €. Ils seront réalisés entre septembre 2026 et juillet 2027, avec une restitution publique prévue à Bourges avant la fin de l'année scolaire. Le comité de sélection, réunissant la Ville et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale, se prononcera en mai 2026. Les aides seront ensuite soumises à l'approbation du Conseil municipal de juin 2026.

Les candidatures doivent être déposées avant le dimanche 22 mars 2026, via l'application ADAGE (Application dédiée à la généralisation de l'Éducation artistique et culturelle) disponible sur le site du ministère de l'Éducation nationale.



# Tous à la Biennale d'arts plastiques !

« À pied d'œuvre - Biennale d'arts plastiques » fait son grand retour, du jeudi 8 au dimanche 25 janvier, au Château d'eau - Château d'art. Focus sur un rendez-vous fédérateur, pédagogique et artistique.

**À PIED D'ŒUVRE**  
biennale d'arts plastiques

Les élèves exposent...  
2024 \_ 2026

**MISE EN SCÈNE EN ESPACE**

Cher  
Eure-et-Loir  
Indre  
Indre-et-Loire  
Loir-et-Cher  
Loiret

du 9 au 25 janvier 2026  
au Château d'eau / Château d'art  
Place Séraucourt  
Bourges

Bourges 2026

NIV 3° COLLÈGE J. ROSTAND

NIV 3° COLLÈGE LOUIS ARMAND

**Biennale d'arts plastiques, Kézako ?**

Le dispositif « À pied d'œuvre - Biennale d'arts plastiques » est placé sous l'égide de chaque Académie de secteur. Il offre aux professeur(e)s et à leurs élèves l'opportunité d'exposer leur travail ainsi que leurs démarches créatives et réflexives. La Biennale valorise également l'enseignement des arts plastiques et les productions qui en découlent.

**En chiffres**

- + de 500 élèves engagés dans le projet
- 9 établissements inscrits
- 10 enseignants impliqués
- Entre 15 et 20 productions exposées par établissement

**LES ÉTABLISSEMENTS « ACTEURS »**

- Bourges :** Lycée Alain-Fournier, Collège Victor-Hugo, Collège Jean-Renoir
- Henrichemont :** Collège Béthune-Sully
- Saint-Doulchard :** Collège Louis-Armand
- Saint-Germain-du-Puy :** Collège Jean-Rostand
- Saint-Florent-sur-Cher :** Collège Voltaire
- Sancerre :** Collège Francine-Léca
- Vierzon :** Collège Édouard-Vaillant

Grande nouveauté de cette nouvelle édition ! « *À pied d'œuvre - Biennale d'arts plastiques* » du Cher 2024-2026 va se dérouler dans un lieu jusqu'alors inexploré : le Château d'eau - Château d'art. « Ce choix a été dicté par la volonté d'inscrire l'évènement dans le cadre de Bourges 2028, capitale Européenne de la Culture », confie Nathalie Fontaine, coordinatrice départementale en charge des arts plastiques auprès de la DSDEN 18 (\*) et enseignante en arts plastiques au collège Jean-Rostand à Saint-Germain-du-Puy. Ce bâtiment présente le lieu idéal pour l'exposition des productions de nos collégiens et lycéens ! ». Ainsi, du vendredi 9 au dimanche 25 janvier, le visiteur va pouvoir y découvrir le travail artistique de neuf établissements du Cher, sur le thème « *Mise en scène - Mise en espace* ».

## Une implication très forte des enseignants

Pour rappel, la Biennale d'arts plastiques repose sur la forte implication, pendant deux années, des enseignants participants et de leurs classes. Concrètement, dès le choix du thème et sa présentation aux établissements inscrits, le « travail » commence... « Les inscriptions définitives ont été fixées en septembre 2025, rappelle la coordinatrice du projet, le programme s'est, dès lors, enclenché très vite pour une exposition des créations en début d'année 2026. » Chaque professeur demeure libre de sa pédagogie, de ses séquences (par classe, en individuel avec des élèves volontaires, dans le cadre de séances de cours spéciales) et du type de production.

Pour cette nouvelle édition, des installations, des suspensions, des photomontages, des dessins, des peintures, mais aussi des assemblages, des photographies et des sculptures investiront l'espace du Château d'Eau-Château d'Art. Par ailleurs, chaque établissement détermine lui-même le nombre de productions exposées.

Depuis les années 2000, et au fil des éditions, « *À pied d'œuvre - Biennale d'arts plastiques* » est devenu un rendez-vous incontournable. Aussi, rendez-vous dès le 9 janvier, dans cette « galerie » de la création locale portée par l'enseignement secondaire... vous allez être surpris !

(\*) - Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Cher

**Exposition**  
**« À pied d'œuvre - Biennale d'arts plastiques »**

**Du vendredi 9 au dimanche 25 janvier**  
**Ouvert du mardi au dimanche, de 15h à 19h**  
**Accès gratuit**  
**Accès pour les personnes à mobilité réduite**  
**Infos sur [www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr)**

# Résultats du CRI :

FÉLICITATIONS AUX 93 PROJETS RETENUS POUR CONSTRUIRE BOURGES 2028 !

Avec la première édition du CRI – Contributions pour réinventer les imaginaires – Bourges 2028 franchit une nouvelle étape dans la préparation de la Capitale européenne de la culture. Cet appel à projets a permis de sélectionner 93 initiatives artistiques et culturelles (musique, danse, théâtre, arts de la rue, arts visuels et numériques, cinéma, patrimoine, actions participatives ou projets croisant culture, sciences et environnement). Ce sont des projets locaux. Félicitations aux 93 lauréats, appelés à s'inscrire dans la dynamique de 2028.



## LISTE DES 93 PREMIERS LAURÉATS DU CRI

360Prod ; A Tempo ; Activistas del tango ; Amandine Hatzithomas ; Amis du château d'Ainay-le-Vieil ; Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy ; Association B2X ; Association CLOY ; Association DEFI ; Association Incubateur ; Association Le Garage ; Association Le Pont ; Atelier Canopé de Bourges ; Atelier Geoffroy-Tory ; Barda Compagnie ; Benoît Pinero ; BerryBloom ; Brasserie Bos ; Breaking Journey ; Caroline Delaporte ; Castanéa Spectacles ; Catherine Lenoble ; Centre Chorégraphique National d'Orléans ; Centre Européen de Promotion de l'Histoire ; Cercle philatélique de Bourges ; Chambre d'agriculture du Cher ; Collectif « Les Survenu.es » ; Compagnie Cincle Plongeur ; Compagnie Farouche ; Compagnie LHYNS DHË LHUNN ; Compagnie Maleluka ; Compagnie Mashup ; Compagnie Piloucha ; Compagnie Quasar/Quasar ; Compagnie Quintessence ; Cosmetic Valley ; Culture Vive ; Daniela Prost ; Épicerie solidaire Bourges Nord ; Familles Rurales de Dangeau ; Festival de Boucard ; Flibusk S.A.S ; Grottes Production ; Harmonie de Bourges ; IEHCA – Villa Rabelais – Maison des cultures gastronomiques ; InChorus ; Interlude (Lude et Interlude) ; Kraft ; L'Atelier Val d'Aubois ; L'Écho des Pavanes ; L'île Flottante – Association de recherche culturelle ; L'Opéra, pourquoi pas ! ; La Boîte à Sourdine ; La Labomedia ; La Plume du Sarthate ; La Pompe – création et production culturelle ; Laboratoire urbain d'interventions temporaires ; Le Centre de la presse ; Le Chemin de Bascoulard ; Le NEST – Nouvel Espace des Sciences et Technologies ; Le Nez dans les étoiles ; Le Studio de Trop ; Les Bains-Douches de Lignières ; Les Fous de Bassan ! ; Les Hérauts de papier ; Les PEP 18 ; Les Troubadors ; Lire etc. ; Mairie de Neuvy-Deux-Clochers ; Mairie de Menetou-Salon ; Maison de l'Architecture et des Paysages Centre-Val de Loire ; Maison des Jeunes et de la Culture d'Asnières-lès-Bourges ; MANB ; Mathilde Gaillardin-Brunet – Espace Galerie Pianissimo ; Mémoires Plurielles ; Mission Locale Jeunes du Pays de Bourges ; MJCS La Châtre ; Mobile Ohm ; Nina Prot ; Olivier Clavaud ; Ouverture Facile ; Patrimoine Marais ; Rotary Club Bourges Jacques-Cœur ; Route Jacques-Cœur ; Sculpt'en Sologne ; SESSAD Déficients sensoriels du Cher ; Tanit Film Production ; Terrains Communs ; Théâtre Avaricum ; Théâtre des Trois Parques ; Vitrines Artistiques du Berry ; Watermill Studios ; Yannick Pirot

# L'Elite cycliste en piste au Creps !

Grande fête annuelle de la piste française, les championnats de France Elite de cyclisme sur piste auront lieu du 16 au 18 janvier au Creps.



Informations programme et billetterie : [wwwffc.fr](http://wwwffc.fr)

Cette compétition emblématique, qui avait déjà été accueillie à Bourges en 2021, est organisée par le Comité du Cher de cyclisme à la demande de la Fédération nationale éponyme. Ces trois jours de confrontations spectaculaires et intenses réuniront sous le vélodrome couvert du Creps 150 coureurs de l'Hexagone et des Dom-Tom, « les 18 ans et plus, mais aussi quelques U19 surclassés » détaille Eric Gauvin, président du Comité du Cher de cyclisme.

## Des coureurs d'envergure

La Piste est une discipline olympique où la France reste parmi les nations les plus performantes en termes de résultats internationaux. Les 16, 17 et 18 janvier prochains, les pistards de haut niveau, générations montantes et athlètes Elite, n'auront ainsi qu'un seul enjeu en selle et en tête : marquer des points pour les championnats du monde et les Jeux Olympiques de 2028 à Los Angeles. Eric Gauvin lâche quelques noms. « Il y aura Mathilde Gros, Rayan Helal, Sébastien Vigier, mais aussi Benjamin Thomas, le seul coureur médaillé or aux JO de Paris en 2024. Il était également présent lors de l'inauguration du vélodrome Berruyer en 2013 où il était alors champion du monde junior ». Par ailleurs, « une quinzaine de compétiteurs ont fait partie du pôle France à Bourges » rappelle Eponine Gauvin, secrétaire du Comité de cyclisme du Cher, soulignant par là même « leur lien fort » avec la Ville.

CHAMPIONNATS  
**FRANCE**  
CYCLISME SUR PISTE

**16 AU 18 JANVIER 2026**

VÉLODROME CREPS  
CENTRE-VAL DE LOIRE  
BOURGES

Tarifs : 5 €/jour ; 12 €/trois jours  
Horaires prévisionnels : 10h à 20h30  
du vendredi au dimanche

## Dix-huit titres à décrocher

Au total, dix-huit titres seront à décrocher entre sprint et en endurance, avec des épreuves (arbitrées par douze professionnels) égales pour les hommes et les femmes qui parcourront des kilométrages identiques [\*]. « ça va filer » promet Eric Gauvin en avançant des vitesses moyennes de 50 km/heure et des pointes à 70 km/heure.

Avec plus de huit heures de direct sur HBO MAX et des reportages sur France 3 Centre-Val-de-Loire, la couverture médiatique télévisée sera quant à elle à la hauteur de l'événement qui attend 1.500 spectateurs potentiels, « de nombreux passionnés et des curieux ».

La manifestation, où s'impliquent une trentaine de bénévoles par jour, est notamment soutenue par La Région Centre-Val-de-Loire, le Conseil départemental du Cher, le CREPS de Bourges et la Ville de Bourges, « laquelle apporte un soutien logistique et matériel d'un montant de 3.100 euros » indique Marc Lenoir, responsable du service vie associative.

[\*] Les épreuves hommes et femmes :  
Sprint : Vitesse Elite, Keirin Elite et Km Elite.  
Endurance : Poursuite individuelle Elite, Course aux points, Course scratch, Course à l'élimination, Omnium Elite, Américaine Elite.

## TROPHÉES SPORTIVES MÉRITANTES

La municipalité réaffirme son engagement fort en faveur du sport féminin.

Dans ce cadre, et à l'occasion de la Journée internationale du sport féminin, la Ville de Bourges mettra de nouveau à l'honneur celles qui font vivre le sport le lundi 26 janvier 2026. Pour la deuxième année consécutive, les sportives, bénévoles et actrices des clubs berruyers qui seront retenues se verront attribuer un trophée. Une manière de valoriser leur parcours, leur dévouement et leur impact au sein du monde sportif berruyer.

# ASSOCIATIONS à la une

## DÉCOUVERTE DE CHEMNITZ, VILLE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2025 EN ALLEMAGNE

Aller à la découverte de Chemnitz, voilà le projet qu'a concrétisé l'Association Franco-Allemande du Cher (A.F.A.C.) en octobre à l'occasion d'un périple menant un groupe de 25 adhérents d'abord à Dresde puis Leipzig et Meißen. Etablir un rapprochement comparatif entre Bourges 2028 et Chemnitz 2025 semblait intéressant. Anciennement Karl-Marx-Stadt, la ville a une réputation « sportive ». Katharina Witt, grande patineuse internationale en est originaire. Mais la ville a surtout un passé industriel très important découlant de l'exploitation des mines de la région puis des industries de filature et de tissage qui s'y sont implantées. Quelques bâtisses remarquables laissées par les grandes familles embellissent certaines rues. L'Hôtel de Ville ainsi qu'une belle tour médiévale carrée du XII<sup>e</sup> siècle sont les traces d'un passé lointain. L'empreinte architecturale laissée par l'époque communiste reste prégnante. Pour preuve l'immense buste de Karl Marx, l'une des curiosités touristiques, et les immeubles de style stalinien. La grande surprise de la journée fut la visite du quartier de Kaßberg. Dominant la ville dans une belle végétation, il possède un très grand nombre de constructions remarquables de type « Jugendstil » ou « Art Nouveau » qui en font l'un des plus grands quartiers de ce style en Europe. Mais ce n'est pas seulement Kaßberg qui fit élire Chemnitz capitale européenne de la culture...ce sont les 30 000 garages « privés », qui permettaient sous le manteau aux habitants de pratiquer une passion, un loisir, aux artistes de s'exprimer, aux mécaniciens de réparer des objets, des véhicules, avec une débrouillardise incroyable, et de se rencontrer... Ce sont ces lieux particuliers issus de la société de l'ex-RDA qui ont été mis en avant, et sont utilisés maintenant pour des expositions, des événements en tous genres... voilà la base argumentaire culturelle de Chemnitz 2025.



## 4<sup>e</sup> CONCERT ABSOLUMENT JAZZ

Dimanche 11 janvier 2026 - 17h

WAJDI RIAHI & GERAUD PORTAL DUO MOMENTS SUSPENDUS



Le pianiste Wajdi Riahi, né en Tunisie et basé à Bruxelles, est un des noms qui montent dans la scène jazz belge et européenne. Concerts en Belgique, France, Suisse, programmé aux « Nancy Jazz Pulsation » cet automne. Et pour cause, l'univers de ce jeune musicien est riche et mêle le Jazz aux racines de Wajdi dans la musique tunisienne. Il nous fait voyager dans un répertoire subtil et métissé. Géraud Portal, originaire de Bourges, partage sa vie entre la France et la Belgique, mais pas uniquement. Ses qualités artistiques et humaines font de lui, un des contrebassistes français le plus demandé à l'étranger. Ces musiciens se connaissent bien et c'est la première fois qu'ils se retrouvent en duo.

[https://youtu.be/-BDGI\\_SkmLM?si=mepHzlmRIJUCqoLD](https://youtu.be/-BDGI_SkmLM?si=mepHzlmRIJUCqoLD)  
Infos : [afterthecrescent18@atcjazz.com](mailto:afterthecrescent18@atcjazz.com)  
02 48 20 86 05 / 06 85 79 14 86

## THÉ DANSANT

Les membres de l'Interclubs Service de Bourges organisent un après-midi thé dansant le dimanche 25 janvier 2026 à partir de 14h. Le bénéfice de cette soirée est au profit de l'association « JAMA'VIE ».

Le rendez-vous est donné à la salle des fêtes de la Chancellerie (57 rue Louise Michel à Bourges) avec l'orchestre Dominique et Stéphanie FLOQUET.

Réservation au 06 11 94 75 63  
(après-midi de 14h30 à 17h).

## SORTIE À LA NEIGE

L'Association « Justices-Pijolins » de Bourges organise une sortie à la neige au MONT DORE le dimanche 1 février 2026.

### Prix du voyage, petit déjeuner compris :

adhérent adulte	33 €
enfant adhérent (de 4 à 12 ans)	26 €
adulte non adhérent	46 €
enfant non adhérent (de 4 à 12 ans)	39 €

Départ de Bourges (devant le local de l'A.J.P.)  
Rue du Parc à 5h30 retour vers 22h.

REPONSE AVANT LE 20 janvier (dernier délai). S'inscrire auprès de Mr ou Mme PICARD, 220 avenue de Dun, Bourges - 02 48 50 22 87. Paiement à la réservation, à l'ordre de L'association Justices-Pijolins.

## ANIMATIONS PROPOSÉES PAR L'ASSOCIATION LE TOURNE-LIVRES

Jeudi 15 janvier  
Salle pour tous du Val d'Auron à 18h30

Autour de l'art préhistorique  
une conférence de Christophe Giraud  
conférencier, docteur en géographie

Nié par les autorités intellectuelles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'art préhistorique a fini par s'imposer comme une évidence à la faveur de découvertes de plus en plus nombreuses. De la France à l'Australie, de l'Abbé Breuil aux spécialistes contemporains (E. Guy, P. Paillet...), les productions artistiques de nos ancêtres paléolithiques donnent l'occasion de s'interroger sur de très lointaines visions du monde. Parfois même de simples objets du quotidien (parures, propulseurs, aiguilles à chas ...) dessinent les contours – encore imprécis – d'aires culturelles et de complexes matériels. Entrée libre et gratuite

Samedi 24 janvier de 15h à 17h, à la boutique :  
Rencontre et dédicace avec Christophe Thouzet

Originaire de Bourges, Christophe Thouzet a toujours été passionné par le paranormal et les histoires étranges et déroutantes provenant du folklore local, sur les spectres et les sorcières du Berry. Il viendra nous parler des 2 ouvrages qu'il a écrit sur ce sujet. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Renseignements : Association le Tourne-Livres  
16 rue Hippolyte Boyer / 07 82 83 68 94  
<https://letournelivres.fr> - FB : LeTourneLivres -  
Instagram : @letournelivres

## SALON DU LIVRE D'HISTOIRE DE BOURGES

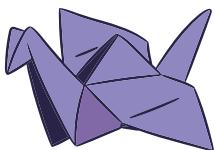
L'association « Agora défense », avec le concours du conseil départemental du Cher et de la municipalité de Bourges organisera le 22<sup>e</sup> salon du livre d'histoire de Bourges le samedi 7 février de 15h à 18h et le dimanche 8 février de 9h à 17h. Vous y rencontrerez auteurs, éditeurs, associations, libraires... et si vous le souhaitez, assister aux conférences.

Salle du Duc Jean de Berry, place Marcel Plaisant.  
Entrée Libre

## CERCLE FERROVIAIRE DU CHER 160

Fort du succès croissant du Salon International du Train Miniature de Bourges, le Cercle Ferroviaire du Cher 160 a créé « Le MOOV » qui a ouvert ses portes à Bourges au 8 Enclos des Jacobins à Bourges. L'association a souhaité partager avec le grand public et des écoles des collections sur la thématique de la Miniature du Transport (trains, avions, autos et bateaux). Vient s'ajouter une boutique pour modéliste débutant ou chevronnés où il sera possible de trouver toute l'année des modèles de trains à toutes les échelles, des maquettes d'avions, d'autos et de bateaux ainsi que des éléments pour réaliser des décors et dioramas.

Infos : 02 48 27 86 06 du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h.



## Portes ouvertes

dans les Établissements d'Accueil  
du Jeune Enfant (EAJE) du CCAS

Comment fonctionnent les EAJE ? Comment inscrire mon enfant ? Quelle est la journée-type au sein des EAJE ? Si vous vous posez ces questions, rendez-vous le samedi 7 février 2026 de 9h à 12h pour rencontrer les professionnels et visiter les structures. Les EAJE accueillent les enfants à partir 10 semaines et jusqu'à 4 ou 5 ans (selon les établissements).

### RETRouvez LES ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS :

**Arc en Ciel - 5 rue Marcel et René Cherrier**

**Clapotis - place Martin Luther King**

**Clémentin - 71 rue Jean Jacques Rousseau**

**Confetti - 21 rue Littré**

**Galipette - 6 impasse Saint Martin**

**Ribambelle - 11 rue Paul Verlaine**

Entrée libre sans inscription



## Animations - Janvier

service séniors du CCAS

**LUNDI 12 :**  
rencontre  
intergénérationnelle\*

**MARDI 13 :**  
foot en marchant

**MERCREDI 14 :**  
promenade dans  
Bourges Nord\*

**JEUDI 15 :**  
sortie au cinéma\*

**MARDI 20 :**  
volley fitness

**MERCREDI 21:**  
atelier d'écriture

**VENDREDI 16 :**  
promenade à petits pas  
au jardin des Prés-Fichaux\*

**MARDI 20 :**  
équilibre au parcours  
de la Trouée Verte

**JEUDI 22 :**  
initiation au casque  
de réalité virtuelle

**LUNDI 26 :**  
balade dans les marais  
de Bourges\*

**MARDI 27 :**  
visite de l'Hôtel de Ville

**JEUDI 29 : dictée**

\*Possibilité de transport

Tous les renseignements et inscriptions au 02 46 08 11 43.



## Défi Alimentation 2026, c'est reparti !!!

Comme chaque année, La Ville de Bourges et l'association "Bioberry" s'associent pour proposer gratuitement des animations sur le thème de l'alimentation. L'objectif, par le biais de ces ateliers ludiques et faciles d'accès, est de comprendre les clés qui nous permettront d'adapter notre alimentation, pour réduire notre empreinte sur l'environnement (idées de recettes à partir de protéines végétales en alternative aux protéines animales, techniques de transformation et de conservation pour éviter le gaspillage des surplus, visite d'entreprise pour rencontrer des acteurs engagés et découvrir leurs produits ...).

Les 3 premiers de l'année auront lieu aux dates suivantes :

**jeudi 15 janvier - 18h30-21h30**

Atelier « *Cuisiner les protéines végétales* »

Un atelier pour démystifier les protéines végétales (légumes secs et autres...). Vous aurez une première partie avec un apport théorique sur la définition des protéines végétales, leurs intérêts et comment composer un repas équilibré avec. Puis direction la cuisine pour tester des recettes innovantes et enfin les déguster ensemble.

**vendredi 30 janvier - 18h30-20h30**

Atelier « *Conservation et Lactofermentation\** »

Un atelier pour partager vos connaissances autour de la conservation et découvrir de nouvelles ressources, puis vous essayer à la technique de la lactofermentation\*. Vous repartirez avec un bocal plein à ouvrir chez vous.

**jeudi 5 mars - 18h30-21h30**

Atelier « *petit budget* »

Lors de cet atelier, vous pourrez partager vos astuces et recueillir des conseils pour cuisiner des repas bons et originaux en utilisant des ingrédients peu onéreux (et locaux)

\*La lactofermentation ne présente pas de risques de botulisme et convient aux personnes allergiques au lactose.

Ateliers gratuits mais inscription préalable obligatoire : 06 08 01 40 08 ou [bioberry.animation@bio-centre.org](mailto:bioberry.animation@bio-centre.org) ; le lieu de l'atelier vous sera indiqué lors de votre inscription. Chaque atelier est indépendant du suivant.

D'autres ateliers suivront. Les dates seront annoncées dans un prochain numéro des Nouvelles de Bourges.

# MAJORITÉ

En ce début d'année 2026, la majorité municipale adresse à chacune et chacun d'entre vous ses vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de confiance.

Que cette nouvelle année soit porteuse d'espoir, d'énergie et d'envies partagées, pour vous, vos proches et l'ensemble de notre ville.

Le monde dans lequel nous entrons demeure marqué par de profondes incertitudes. Le dérèglement climatique, dont les effets se font chaque jour plus visibles, nous oblige collectivement à repenser nos modes de vie et nos responsabilités. Les tensions internationales, les conflits armés et les fragilités démocratiques rappellent quant à eux combien la paix, la coopération et le respect des autres restent des biens précieux et jamais définitivement acquis.

Face à ces défis globaux, il serait tentant de céder au découragement ou au repli. Nous croyons au contraire que ces bouleversements appellent davantage d'engagement, à tous les niveaux. L'engagement citoyen, associatif, culturel, éducatif ou solidaire est une force essentielle. Il permet de transformer les inquiétudes en actions concrètes, les interrogations en projets, et les différences en richesses partagées.

## BUDGET 2026

La présentation du budget 2026 ne pouvait qu'être satisfaisante, les élections sont dans 3 mois... Nous le disons depuis longtemps : les difficultés s'accumuleront dans le temps. L'optimisme de circonstance de la majorité en vue des élections ne peut occulter le contexte économique actuel.

Par exemple, les charges de personnels qui passent de 46,5 à 54,9 M€ sur le mandat (+ 20% !) affecteront les marges budgétaires d'ici 3 à 4 ans, même si cette augmentation n'est pas du seul fait de la majorité municipale. Mais elle est quand même le fruit de leurs choix, parfois pertinents, parfois non, et n'a pas fait l'objet de baisse de dépenses en contrepartie.

Quant à la dette, elle reste assez élevée. En 2021, les 3/4 de celle-ci reposaient sur des taux fixes. Aujourd'hui, la moitié [environ 60 M€] repose sur des taux révisables. C'est beaucoup, c'est même dangereux.

Nous préférons rester réalistes. Croire au maintien du niveau actuel de soutien financier des collectivités locales en se voilant la face n'est pas la solution. Nous restons le seul groupe à avoir voté contre ce budget.

**Philippe MOUSNY - Groupe Un Pacte pour Bourges**  
groupe.unpactepourbourges@gmail.com

Dans ce contexte, l'échelon local joue un rôle déterminant. C'est dans la proximité que se construisent la confiance, l'entraide et le vivre-ensemble. C'est au plus près du quotidien que naissent les initiatives qui renforcent la cohésion sociale, soutiennent les plus fragiles et préparent l'avenir avec lucidité et responsabilité. Chaque geste compte, chaque implication, aussi modeste soit-elle, contribue à faire société.

En 2026 plus que jamais, le lien entre habitantes et habitants est un bien commun à préserver et à cultiver. La solidarité, l'écoute et le respect mutuel sont les fondations d'une ville vivante, ouverte et résiliente. Ensemble, dans nos quartiers, nos associations, nos lieux de vie et de partage, continuons à faire du local un espace de fraternité, de dialogue et d'espoir.

La majorité municipale vous souhaite une année 2026 placée sous le signe de l'engagement, de la solidarité et de la confiance dans notre capacité collective à avancer.

## Chères Berruyères, chers Berruyers,

En ce début d'année, nous vous souhaitons avant tout du bien-être et de la satisfaction dans votre vie familiale, amicale, professionnelle, et pour les plus jeunes, dans votre vie étudiante. Votre ville doit être un lieu où il fait bon vivre, avec des services de qualité et un cadre agréable. En mars, c'est à vous de choisir l'équipe qui saura répondre à vos attentes et atteindre les objectifs. La liste d'union menée par Philippe Mercier vous propose une alternative solide et ambitieuse pour l'avenir de notre ville.

**Elisabeth Pol - Ludwig Speter-Lejeune - Bourges au centre - speterludwig@gmail.com**

Face aux enjeux de santé publique liés aux conséquences de l'inactivité physique et de la sédentarité qui touchent l'ensemble de la population, la ville de BOURGES doit créer une véritable dynamique autour de la culture de l'activité physique et sportive pour tous les âges et pour tous les publics y compris pour les personnes en situation de handicap. Les équipements sportifs et l'urbanisme jouent également un rôle essentiel dans la mise en place des politiques du sport loisir. Faisons de BOURGES la capitale culturelle du sport.

Bourges Trajectoires présente aux Berruyères et Berruyers tous ses vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

**Bourges Trajectoires - philippe.mercier@ville-bourges.fr**



## PEGGY THIBAULT ET EMMANUELLE HUGUENIN, LE DUO GAGNANT DES TROPHÉS DES ENTREPRISES DU CHER

Peggy Thibault et Emmanuelle Huguenin sont les lauréates du Prix « Ma start-up », des 9<sup>e</sup> Trophées des entreprises du Cher<sup>(\*)</sup>. Portrait croisé des cofondatrices de Jules et Myrtille.

Le 13 novembre dernier, sur la scène du Palais d'Auron, l'émotion était au rendez-vous. De celle que l'on ressent après un long (et parfois) difficile parcours. Ce soir-là, Emmanuelle Huguenin et Peggy Thibault, cofondatrices de Jules et Myrtille, reçoivent le Prix « Ma Start up », lors des Trophées des entreprises du Cher. « *Un moment vécu non comme un aboutissement, confie Peggy, mais plutôt comme le commencement d'autre chose pour de nouvelles perspectives.* » Si cette reconnaissance des pairs est bienvenue, cette consécration est le fruit d'une relation amicale et complice. « *Nous nous connaissions avant la création de Jules et Myrtille, rappelle Emmanuelle, « parisienne » arrivée en 2008 à Bourges, puisque nous avons travaillé ensemble au Conseil départemental du Cher.* »

### Jules et Myrtille, des prestations à la carte

Au-delà de la relation purement professionnelle, les deux comparses vont également se découvrir des talents et des affinités. L'association de deux têtes bien faites et de mains habiles qui va naturellement se concrétiser en 2024, par la création de la SARL Jules et Myrtille (passage de 2020 à 2023, à la couveuse d'entreprises Solen-Angels, NDLR). « *On aimait bricoler, créer, trouver des astuces dans notre vie au quotidien, confirme Peggy. D'ailleurs, notre projet est né à la suite de l'organisation de l'anniversaire de la fille d'Emmanuelle. Les parents présents avaient trouvé le concept génial... alors, nous nous sommes lancées et avons imaginé une structure dédiée à l'élaboration de A à Z, de moments de fêtes.* » Il faut dire, aussi, que les deux mères de famille – deux enfants, chacune ! -, avaient connu le casse-tête des samedis après-midi à « inventer », entre décorations et jeux plus moins aboutis. « *Il existe de nombreuses options sur Bourges quant à l'animation pour les enfants, pour notre part, nous proposons des prestations à la carte, du sur mesure spécialement conçu pour les petits invités du jour ! Notre objectif reste que les parents soient allégés de la pression et des contraintes liées à la mise en place d'un anniversaire ou de tout autre fête !* » Autre volonté du duo, « *créer des moments magiques, suspendus et doux... des parenthèses féériques où l'imaginaire est roi* ». Soit la promesse de jolis souvenirs pour plus tard, quand on est devenu « grand ».

<sup>(\*)</sup> - rendez-vous coorganisé par la communauté d'agglomération Bourges Plus, la Chambre de commerce et d'industrie du Cher et le Berry républicain

**« Nous sommes un vrai binôme,  
où chacune peut prendre le relais de l'autre... »**

Et là encore, la complicité du duo fait mouche. Quand Peggy est à l'écriture du récit de la chasse au trésor, Emmanuelle prend les crayons pour les illustrations du jeu, des cartes... quand Peggy enchaîne les explications lors de l'atelier créatif, Emmanuelle pose les bougies sur l'indispensable gâteau préparé par ses soins... « *Nous sommes un vrai binôme, où chacune peut prendre le relais de l'autre, confient-elles en choeur. C'est ce qui fait notre force et notre singularité.* » Ainsi, depuis deux ans, Jules et Myrtille ont pris leurs aises dans la cuisine ou le salon de nombreuses familles. « *Nous avons créé des représentations en tissu de nos deux petites mascottes intemporelles, et elles nous suivent à chacune de nos interventions !* » Côté offre, la gamme est variée et toujours née de l'imaginaire débordant des deux partenaires. On peut aussi bien y croiser des pirates, des détectives, des voleurs, une petite souris au pays des merveilles ... « *nous concevons l'animation à partir de la passion de l'enfant pour être le plus en accord avec son univers.* » À noter, le coffret « clé en main » confectionné pour l'occasion est également « exportable » sur toute la France.

### Bientôt, un jeu des 7 familles

Et les créatrices fourmillent d'idées, comme la sortie prochaine d'un jeu des 7 familles ou encore la création de nouveaux coffrets thématiques. « *Au-delà des animations d'anniversaires ou des ateliers, nous souhaitons maintenant proposer nos coffrets Jules et Myrtille de manière plus large. Et le Prix remporté lors des Trophées des entreprises est une reconnaissance, gage de sérieux, pour un public extérieur.* » Pour un public « intérieur », aussi ! « *Lorsque nous avons commencé cette aventure, certains dans notre entourage émettaient parfois des doutes ou trouvaient que les résultats tardaient à venir... maintenant, c'est fini, et nous y croyons plus que jamais !* » Impossible de barrer la route aux « bonnes fées » !

**LE PORTRAIT  
CHINOIS NDB**

<https://www.youtube.com/shorts/f60w5AsOnzk>

ou scanner le QR code >

